UAII11 - Remise d'un rapport d'étape - Année 2

Présentation

Programme

Contenu

A la fin de la deuxième année du programme, l'auditeur de DBA doit remettre à son superviseur et au directeur du DBA un document présentant l'état d'avancement de ses travaux ; ce manuscrit d'environ 60 pages permet de mesurer le travail effectué et de programmer les étapes suivantes à parcourir pour parvenir en année 3 avec un degré d'avancement suffisant.

Mis à jour le 01-09-2017

Code : UAII11

Unité d'activité de type projet

0 crédits

Responsabilité nationale :
EPN15 - Stratégies / Olivier BASSO